

Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Le fleurissement d'hiver est en place, les décorations de Noël le seront début du mois de décembre.

Cela s'est passé ...

- De nombreuses associations ont tenu leur assemblée générale en ce mois de novembre : les JOLIS MOLLETS, le COUP DE MAIN, le COMITE DES FETES et l'ADEM'OH.

- Le conseil d'écoles s'est réuni en présence des nouveaux délégués élus par les parents d'élèves. La rentrée scolaire, les projets et la mise en place des rythmes scolaires ont été discutés au cours de cette première réunion de travail.

- Lors de la cérémonie de l'Armistice, Monsieur Amand FONNE, Président de la section locale de l'UNC, a remis la Croix du Combattant à Monsieur Jean-Pierre REINOLD (AFN) et à Monsieur Jean-Paul MATHIEU (Territoires extérieurs).

- La réunion du comité consultatif communal a permis au chef de corps par intérim, l'adjudant David WIEST, de faire le point avec les élus sur le corps local des sapeurs-pompiers.

- A l'occasion de la Sainte-Cécile, Monsieur Jean MEYER a été mis à l'honneur pour ses 75 années de chant choral. L'abbé PIECQUET lui a remis le diplôme de reconnaissance, alors que Sabine BOLL, présidente de la chorale Sainte-Cécile, l'a honoré, au nom de l'archevêché, de la plus haute distinction diocésaine, à savoir la médaille d'or avec palme.

- Une quarantaine de personnes étaient présentes lors de la soirée organisée par la médiathèque départementale en partenariat avec la bibliothèque locale dans le cadre des « Belles Etrangères » 2013 consacrées à l'Irlande. Le conteur irlandais David le barde, évoqua la culture celtique en général. Ses récits

étaient entrecoupés par des ballades irlandaises interprétées par Davog, le « demi-sauvage » musicien.

Quelques nouvelles brèves ...

Madame Catherine KOHSER assure les fonctions de secrétaire de mairie depuis le 16 novembre. Nous lui souhaitons la bienvenue et « BON VENT » pour l'accomplissement de sa mission.

La période des fêtes de fin d'année est propice aux cambriolages. Alors, soyez vigilants et prenez toutes les précautions pour ne pas faciliter la tâche aux malfaiteurs. Signaler, sans attendre, toutes allées et venues suspectes à la gendarmerie en composant le 17 et, si possible, en relevant le numéro d'immatriculation du véhicule.

Le Club de l'Age d'Or a versé, par l'intermédiaire de la paroisse, une somme de 125 € à la commune. Ce montant représente la participation des membres à la réfection du calvaire situé rue d'Eguisheim. Nous les en remercions vivement.

Quelques mots sur les chantiers, travaux ou projets ...

BRANCHEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE L'ECOLE MATERNELLE

Ce chantier a démarré mi-octobre et durera environ 1 mois. Les travaux d'installation du réseau sur le domaine public sont pris en charge par la CAC. Le raccordement et la mise en place d'une station de relevage coûtera à la commune environ 20 000 euros, hors participation

financière à l'assainissement collectif. La famille SIGRIST a accepté la constitution d'une servitude de passage pour la pose d'une conduite souterraine sur sa propriété. Ceci a permis à la collectivité de faire des économies. Elle en est vivement remerciée.

CREATION DE TROTTOIRS HERRLISHEIM/VIGNOBLE

Ce chantier progresse sans difficultés particulières et devra être terminé pour le passage du TOUR DE FRANCE le 13 juillet prochain.

Ce dernier mois de l'année 2013 est encore particulièrement chargé avec la prise de commande officielle de David WIEST, le passage de Saint-Nicolas, le marché de Noël, la fête de l'Age d'Or, le concert de l'Adem'Oh, ...

Dès à présent, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Très cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ





NEIGE - VERGLAS, petit rappel ...

En cas de verglas ou de chute de neige, du sel sera à votre disposition dans le bac placé dans la cour arrière de la mairie. Merci de bien vouloir vous limiter à un seau par foyer (env. 10 kg).

Il est précisé :

- que la commune ne fera pas de salage dans le village,
- que le dégagement des trottoirs incombe aux riverains.

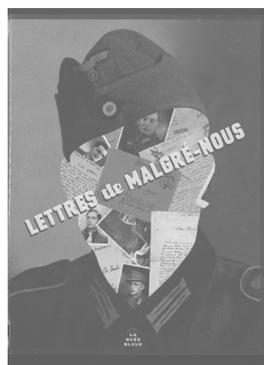
En cas de fortes chutes de neige, nous passerons la lame et il faudra adapter la vitesse dans les rues en fonction du danger existant.



INFOS BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Régional a offert 2 livres à la commune :

- « ADRIEN ZELLER, une vie au service de l'Alsace », auteur : Claude KEIFLIN. Editions du Signe. Coût : 19 euros TTC.



- « LETTRES DE MALGRE-NOUS », témoignages d'incorporés de force alsaciens. Coût : 25 euros TTC.



La commune met ces livres à la disposition de la bibliothèque où vous pourrez les emprunter.

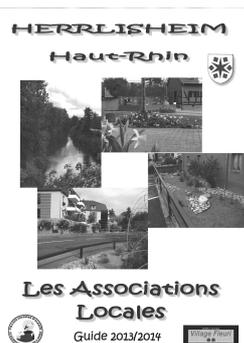
Si vous êtes intéressés par l'acquisition de ces deux ouvrages, il vous est proposé de regrouper les commandes. Merci de vous adresser directement à la bibliothèque.

INFO

Le guide 2013 / 2014

des associations locales

est disponible au secrétariat de la mairie.



EGLISE SAINT-MICHEL

L'église sera ouverte
du samedi 7 décembre 2013
au 12 janvier 2014, de 9 h à 17 h.



du 16 janvier au 15 février 2014

Plus d'infos dans le prochain
bulletin.

PÔLE GERONTOLOGIQUE

Le pôle gérontologique a déménagé ! Son équipe vous accueille désormais au 2 rue Jean Matter à MUNSTER, au sein de la Maison des services où vous retrouvez également le Centre médico-social.

Vous pouvez les joindre par téléphone au

03 89 30 23 16

ou par mail à gerantomunster@cg68.fr

L'assistante sociale continue d'assurer une permanence à la mairie de Wintzenheim le mardi matin sur rendez-vous.

La Vie Municipale



AGENDA

DECEMBRE

1 ^{er}	Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers et prise de commandement
5	Passage de Saint Nicolas
5	A.G. ASIET au Club House de l'association
6	Marché de la St Nicolas au périscolaire
7 et 8	Marché de Noël, salle St Michel
14	A.G. et Fête de Noël Escrime
15	Fête de Noël de l'Age d'Or
22	Concert ADEM'OH

JANVIER 2014

5	Veillée de l'Epiphanie
6	Vœux du Maire
10	A.G. APPMAA
11	Crémation des sapins
17	A.G. Arboriculture
18	Représentation théâtrale
31	Collecte de sang

LES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE

Liste des parents élus au conseil d'école 2013 / 2014

Membres titulaires :

- Laurence REDELSPERGER
- Laurence KREMPPER
- Sylvie BENTZINGER
- Isabelle BURCKLEN
- Virginie BAUER
- Claire FREY
- Benoît ROST

Membres suppléants :

- Jessica MUNOS
- Sandrine FRANCESCHINI



Ces parents siégeront aux réunions du conseil d'école, aux côtés des enseignantes.

FONCTIONNEMENT DES SERVICES PENDANT LES FÊTES

SECRETARIAT DE LA MAIRIE ET AGENCE POSTALE



Le secrétariat de la mairie et l'agence postale seront ouverts :

- **Mardi 24 décembre de 8 h à 12 h**
- **Mardi 31 décembre de 9 h à 11 h**



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera fermée du 19 décembre 2013 au 6 janvier 2014. La permanence du vendredi portée au **vendredi 10 janvier 2014**.

Les dates de retour pour les prêts sont automatiquement décalées.

A partir du mardi 7 janvier 2014, l'équipe de bénévoles vous retrouvera pour une nouvelle année de lecture.



ACCUEIL PERISCOLAIRE « LE FRESCHAHISSALA »

Le Freschahissala sera fermé du lundi 23 décembre 2013 au vendredi 3 janvier 2014 inclus.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR

INFOS

COLMARIENNE DES EAUX

Au courant de l'année 2013, la Colmarienne des Eaux est intervenue sur notre ban, dans le cadre des compétences transférées à la CAC, pour curer les siphons, réseaux, puits perdus, la sécurisation des postes de relevage, etc ...

Vous trouverez ci-après les résultats de leurs interventions.

- 353 siphons ou avaloirs destinés à récupérer les eaux pluviales ont été curés. 2,75 m³ de déchets en ont été extraits soit une moyenne de 8 litres par siphon.
- 11 417 mètres de réseaux « eaux pluviales et usées » ont été curés. 22 m³ de déchets en ont été extraits soit une moyenne de 2 litres par mètre.
- 121 décanteurs, puits perdus et dessableurs ont été traités. 38 m³ de déchets en ont été extraits soit une moyenne de 315 litres par équipement.

D'autres travaux ont été réalisés :

- le relevé des réseaux « eaux pluviales et usées » avec intégration de la cartographie dans le système d'information géographique (SIG) de la CAC,
- l'inspection télévisuelle de 854 mètres de réseaux d'assainissement,
- l'installation de la télégestion sur le poste Château I,
- la mise en place de grilles et le remplacement des couvercles aux postes Alouettes et Château I,
- le remplacement d'une pompe et de l'armoire électrique sur les postes Alouettes et Château I.

Inspection réseaux
par caméra

Comme vous pouvez le constater, notre adhésion à la CAC est réellement bénéfique pour les élus et la collectivité. En effet, nous ne disposons ni du matériel, ni des qualifications nécessaires pour effectuer de telles opérations.

Aujourd'hui, nous savons que les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement sont en bon état de fonctionnement et régulièrement entretenus.

RAPPEL

C.A.C. TOIT

Constatant que les ménages avaient de plus en plus de difficultés à projeter leur installation sur le territoire de l'agglomération colmarienne, la CAC a décidé de mettre en place le dispositif CAC TOIT, mesure d'incitation pour encourager les futurs propriétaires, primo-accédants.

Grâce aux nombreux accords de partenariats conclus entre la CAC et les acteurs locaux de l'habitat (constructeurs, promoteurs, aménageurs, bailleurs sociaux, banques, ...), le ménage éligible au dispositif « CAC TOIT » peut obtenir jusqu'à 20 000 € d'aides !

Toutes les infos et le dossier de demande d'aide sont disponibles sur le site de la C.A.C <http://www.agglo-colmar.fr> dans la rubrique « services aux habitants ».

PRIME DE RENOVATION ENERGETIQUE

Dans le cadre du programme « rénovation thermique des logements », les propriétaires occupants ont désormais la possibilité d'obtenir une prime de 1 350 € pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans leur logement principal.

Elle est versée jusqu'en 2015. Travaux concernés : isolation (murs, toitures ou parois vitrées), installations d'équipements performants (production d'énergie, chauffage ou eau chaude sanitaire). Ces travaux devront être réalisés par un professionnel.

En savoir plus : www.service-public.fr rubrique logement.

**Contact : Espace info énergie de la CAC, Monsieur Grandchamps, tél. 0 800 74 68 68
ou espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr**

ANIMATIONS ETE 2013

52 jeunes de Herrlisheim ont participé aux activités d'été organisées par la C.A.C. en juillet et août 2013.



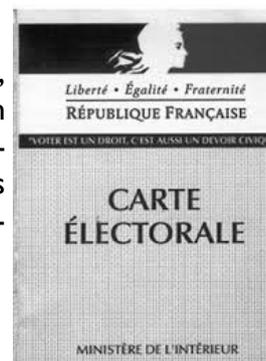
Elections municipales de mars 2014 : mode d'emploi pour les communes de plus de 1 000 habitants

Fixées aux 23 et 30 mars prochains, les élections municipales permettront aux habitants des 36 800 villages et villes de France d'élire leur conseil municipal.

Qui peut être électeur ?

Pour pouvoir voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans, être de nationalité française (ou citoyen européen résidant en France), jouir de ses droits civils et politiques, et être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription sur les listes électorales doit être faite avant le 31 décembre 2013, soit à la mairie de son domicile, soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans, soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois. Le formulaire d'inscription, une pièce d'identité et un justificatif de domicile sont demandés.



Qu'est-ce que le scrutin de liste paritaire ?

Désormais, la commune de Herrlisheim-près-Colmar élira son Conseil municipal au scrutin de liste paritaire. Les candidats doivent donc obligatoirement constituer une liste. Cette liste doit être complète (c'est-à-dire avoir autant de candidats qu'il y a de membres au Conseil municipal) et respecter la parité (alternance obligatoire homme/femme). L'ordre des candidats sur la liste est déterminant pour leur élection éventuelle.

Les électeurs ne peuvent pas rayer, remplacer, déplacer, rajouter un ou plusieurs noms. Un bulletin de vote modifié sera déclaré nul.

Les candidats sur une liste doivent s'inscrire à la Préfecture au plus tard le jeudi 6 mars 2014 pour le 1^{er} tour et le mardi 25 mars 2014 pour le 2^{ème} tour.

Qui sera élu au Conseil Municipal ?

Si une liste obtient la majorité absolue des voix exprimées (c'est-à-dire la moitié des voix plus une) dès le 1^{er} tour, les élections sont terminées. Si aucune liste n'obtient cette majorité absolue, il y a un 2^{ème} tour le 30 mars.

La liste qui a la majorité absolue des voix dès le 1^{er} tour obtient d'abord la moitié des sièges. L'autre moitié des sièges est répartie entre toutes les listes qui ont au moins 5 % des voix, proportionnellement au nombre de voix obtenues.



Au 2^{ème} tour, des listes peuvent fusionner. La liste arrivée en tête a d'abord la moitié des sièges, quel que soit le nombre de voix obtenues. L'autre moitié des sièges est répartie comme pour le 1^{er} tour.

Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation de leur liste.

La liste gagnante, que ce soit au 1^{er} ou au 2^{ème} tour, a donc la majorité des sièges, mais l'opposition est également présente au Conseil municipal.

Quelle nouveauté pour les adjoints ?

Le Conseil municipal continue d'élire le Maire puis les Adjoints. Pour garantir aux femmes l'accès aux postes d'adjoints, ceux-ci ne sont plus élus individuellement, mais en bloc, sur la liste présentée par le Maire. Sur cette liste, l'écart entre hommes et femmes ne peut pas être supérieur à 1, mais la stricte alternance n'est pas obligatoire.

C'est le Conseil Municipal qui fixe le nombre d'adjoints, qui ne peut dépasser 30 % de l'effectif du Conseil.

Qui sera membre du Conseil de la Communauté d'agglomération de Colmar (CAC) ?

Jusqu'à présent, les représentants de la Commune au sein du Conseil de la CAC étaient désignés par le Conseil municipal. Désormais, ils sont élus en même temps et sur le même bulletin que les Conseillers municipaux, avec la même obligation de parité.

Vous aurez donc deux listes sur le même bulletin de vote : la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats au Conseil communautaire (ces candidats doivent être issus de la liste pour l'élection municipale).

Les 23 et 30 mars prochains, vous allez donc voter à la fois pour le Conseil municipal et pour le Conseil communautaire. La répartition des sièges étant faite proportionnellement au nombre de voix obtenues par chaque liste en présence, les conseillers communautaires seront issus des listes majoritaires et des listes d'opposition.



CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS 2014

JANVIER		JUILLET	
5	Veillée de l'Epiphanie	5 & 6	Fête de la grenouille
6	Vœux du Maire	11	Repas fin d'année ADEM'OH
10	A.G. APPMAA	14	Bal tricolore et feu d'artifice
11	Crémation des sapins	AOÛT	
17	A.G. Arboriculture	3	Sanglier à la broche JSP
31	Collecte de sang	22	Collecte de sang
FEVRIER		24	Marché aux puces
15 & 16	Tournoi de sabres	SEPTEMBRE	
15 & 16	Bourse aux vêtements	14	Carpes frites sap.pompiers
21	A.G. Sapeurs Pompiers	26	A.G. Grenouilles sportives
MARS			Soirée parents
2	A.G. UNC	28	Fête Patronale
AVRIL			Repas choucroute
4, 5 & 6	Rencontres avec l'Evêque	OCTOBRE	
7	Début du tournoi de quilles	4 & 5	Théâtre
11	Exercice de printemps sapeurs pompiers	4 & 5	Exposition fruitière
15	Marché de Pâques des écoles	10	Exercice d'automne sapeurs pompiers
17	Marché de Pâques des écoles	11	Théâtre
24	A.G. Quilles	11 & 12	Bourse aux vêtements
27	Profession de Foi	17	Collecte de sang
MAI		20	A.G. TTH
8	Grembelfeschà	24	Soirée Halloween Grenouilles Sportives
31	Concert de l'ADEM'OH	NOVEMBRE	
JUIN		21	A.G. ADEM'OH
6	A.G. Freschahissala	DECEMBRE	
6	Collecte de sang	5	Passage de St Nicolas
7	Soirée couscous Football	6	A.G. ASIET
7	Remise des prix tournoi de quilles	6 & 7	Marché de Noël
7 au 29	Tournoi de tennis	14	Fête de Noël de l'Age d'Or
9	Marche APALIB	14	Fête de Noël HEC
14	LOTO Paroisse	21	Concert de l'ADEM'OH
15	Fête de l'Amitié		
16	Réunion Présidents Associations		
20	A.G. Football		
22	Examen JSP à Voegtlinshoffen		
27	Faites de la musique		
27	A.G. HEC		
28	Kermesse des écoles		

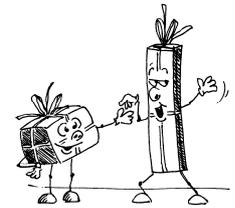
ANIMATIONS DE NOËL



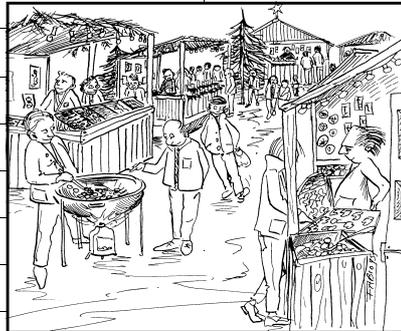
Marché de Noël

7 et 8 décembre 2013 - Salle St Michel

Liste des exposants



SCHILLINGER Colette	Décorations de Noël
LES JOLIS MOLLETS	Petits gâteaux
CLADEN Sonia	Suspensions de Noël, boîtes décorées
ECOLE MATERNELLE	Bricolages fait par les enfants
MULLER Virginie - ROHMER Viviane	Macarons et bijoux
LES GRENOUILLES SPORTIVES	Décorations de Noël réalisées par les mamans de l'école
FAUST Géraldine	Couture et bijoux
SENN Annick	Cœurs en tissus
FURSTENBERGER André	Vin chaud, café, chocolat
WAGNER Christiane	Bougeoirs artisanaux, cœurs en bois
MULLER Bernard	Pommes et jus
NEUMULLER Nadège	Bougies artisanales
LE ROY Nathalie	Bijoux en fil d'aluminium
BOCH Christelle	Echarpes en tricotin
MASSON Karin	Bijoux, bredalas
COMMUNAUTE DE PAROISSE 3 CHATEAUX	Produits solidarité
MEYER Marie-Claire	Patchwork et points comptés
FURSTENBERGER Franca	Confitures maisons, miel labellisé IGP



Inauguration : samedi 7 décembre à 15 h

Tombola : Samedi et Dimanche
Plusieurs lots à gagner

Horaires d'ouverture :

Samedi de 14 h à 18 h / Dimanche de 10 h à 18 h

**PASSAGE DE SAINT NICOLAS
ET DU PERE FOUETTARD A DOMICILE**

le 5 décembre 2013 à partir de 17 h 30

Organisation : FRESCH'N CO.

Comme chaque année, nous vous proposons un panier garni au prix de 10 € par enfant.

Réservations : 06 87 31 64 91





Les Grands Anniversaires du mois de décembre 2013

Justin BANNWARTH né le 25/12/1930
Berthe BANNWARTH née STEMPFEL le 05/12/1930
Jean-Pierre BARBARAS né le 20/12/1939
Christiane FREYDRICH née HEIMBURGER le 23/12/1939
Annette GLEE née SCHNEIDER le 02/12/1939
Yves HERTZOG né le 17/12/1929
Hélène ROHMER née GROSS le 21/12/1927
Liselotte SCHITTLY née MEYER le 12/12/1937
Achille STRUB né le 24/12/1937
Denise VOGEL née GUTH le 02/12/1937

Bon anniversaire !



Décès

André REININGER

18 octobre 2013

Frieda THOMANN

13 novembre 2013

Annette EICHHOLTZER

19 novembre 2013

Christine PERCUDANI

24 novembre 2013

Infos

RAMONAGE



La corporation des maîtres ramoneurs du Haut-Rhin nous informe que l'activité de ramonage n'est plus sectorisée. De ce fait, vous avez le libre choix du prestataire.

La liste des maîtres ramoneurs est disponible en mairie.

Vous pouvez également contacter la corporation

- par téléphone au 03 89 36 30 00
- ou par mail : contact@uca68.fr

ASSOCIATION D'ARBORICULTURE

Une taille d'hiver sur pruniers 1/2 tige aura lieu le

Samedi 14 décembre à 14 h 00

au verger de la famille BURGLEN,
72 rue du Maréchal Leclerc à HATTSTATT (calvaire direction Gueberschwihr).



Vous êtes cordialement invité par
l'association d'arboriculture de
Herrlisheim et environs.

Petites annonces / Infos



Vends 4 pneus hiver 185/60/R15 88 T,
état neuf, 50 € pièce.

Tél. 03 89 49 34 11 ou 06 11 24 30 06

Dame donne cours de maths,
niveau collège.

Tél. 03 89 49 35 32

Professeur d'allemand, retraitée, donne cours
tous niveaux.

Tél. 06 79 11 43 60

Famille, 2 enfants, cherche femme de ménage, autonome
et motivée pour 3 h d'activité par semaine
(de préférence jeudi ou vendredi).
Rémunération SMIC horaire par CESU.

Tél. 03 89 49 29 11 après 18 h ou week-end.

Assistante maternelle agréée à Herrlisheim,
maman de 2 enfants, non fumeuse,
disponible pour accueillir vos enfants :

1 place : 0-3 ans

1 place : 2-6 ans

Tél. 06 81 42 56 65

Assistante maternelle agréée
dispose d'une place pour un bébé,
à temps complet.

Tél. 03 89 49 26 66

Particulier recherche terrain constructible,
d'environ 5 ares.

Contact : 06 62 84 58 58

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde ... les bons gestes de prévention également.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion. Il est inodore, invisible et non irritant, donc très difficile à détecter.

Comment éviter les intoxications ?

- Faire contrôler systématiquement les installations de chauffage, chauffe-eau, insert, ... ainsi que les conduits de fumée, par un professionnel qualifié.
- Aérer le logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- Ne pas obstruer les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans le logement.

Dans ce cas :

- aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
- arrêtez si possible les appareils à combustion,
- évacuez au plus vite les locaux,
- appelez les secours - 112 : numéro unique d'urgence européen - 18 : sapeurs pompiers - 15 : SAMU.

Modalités de publication des petites annonces

L'annonce est à déposer au secrétariat de la mairie pour le 20 du mois en cours. Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant. La même annonce sera publiée trois fois par an.

Marché de Noël



7 et 8 décembre
Salle St Michel

Horaires d'ouverture :

Samedi de 14 h à 18 h / Dimanche de 10 h à 18 h

Concert de l'orchestre l'Adem'Oh

avec la participation exceptionnelle de la Chorale Ste Cécile

Dimanche 22 décembre 2013 à 17 h

Eglise Saint-Michel

Direction :

**Marie-Eve FONTAINE
Pascale REMTSCHEK**



**Vente
vin chaud,
chocolat chaud
& gâteaux**



Photo : Michel Ritter

ENTREE GRATUITE - PLATEAU